



## 15ème législature

<b>Question N° : 26181</b>	De <b>M. Luc Carvounas</b> ( Socialistes et apparentés - Val-de-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > professions de santé	<b>Tête d'analyse</b> > Crise dans le milieu hospitalier	<b>Analyse</b> > Crise dans le milieu hospitalier.
Question publiée au JO le : <b>28/01/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>16/02/2020</b> Question retirée le : <b>30/06/2020</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Luc Carvounas interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'action gouvernementale face à la crise que traverse le milieu hospitalier. Au début du mois de janvier 2020, plus de 1 100 médecins hospitaliers, dont 600 chefs de services, ont adressé une lettre de démission collective à Mme la ministre. Les signataires dénoncent notamment le manque de moyens et l'insuffisance du plan d'urgence dévoilé par le Premier ministre en novembre 2019. Le fort retentissement de cet acte symbolique est à replacer dans le contexte d'une crise générale traversée par le milieu hospitalier, mise en lumière par la mobilisation massive des personnels depuis de nombreux mois. Au 3 janvier 2020, 267 services d'urgences étaient touchés par le mouvement de grève selon le collectif Inter Urgences. Parmi les principales revendications, on retrouve notamment la revalorisation significative des salaires, en plus des diverses primes annoncées. Les personnels mobilisés rappellent également la nécessité d'accorder plus de moyens à l'hôpital public face à la dégradation des conditions de travail et à l'augmentation constante du nombre de passages aux urgences, imputable - du moins en partie - au phénomène de désertification médicale. Les syndicats réclament enfin une révision profonde du mode de financement et de gouvernance des hôpitaux. Il l'alerte donc de la nécessité d'agir au plus vite pour préserver l'hôpital public. Il lui demande de bien vouloir présenter les réponses que le Gouvernement entend apporter aux revendications des personnels médicaux, notamment quant au manque de moyens qu'ils dénoncent.